Agence Régionale de Santé Aquitaine

FICHE DE DECLARATION A L'ARS

EVENEMENT INDESIRABLE LIE A L'ACCES A UNE INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE



Qui peut déclarer?

Femmes, conjoints, accompagnants/parents, entourage, professionnels médico-socio-éducatifs, ligne contraception/IVG...

Tous les témoins concernés par la qualité de la prise en charge des Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) en Aquitaine.

Qu'est-ce qu'on déclare?

Tout évènement passé altérant le vécu, la sécurité médicale et/ou émotionnelle de la femme (difficultés d'accès à l'IVG, jugement moraux, choix de la technique imposé...cf. liste des problèmes).

Pour toute demande relative notamment aux lieux de prise en charge, contactez la Ligne contraception –IVG au 0 810 400 170.

Les évènements associés aux soins de prévention, de diagnostic ou de thérapeutique qui ont un caractère certain de gravité telle : une hospitalisation en réanimation, une réintervention chirurgicale, un risque vital ou un décès, doivent être signalés immédiatement au Point Focal Régional (05.57.01.47.90) et font l'objet d'une procédure particulière.

Pourquoi?

Afin d'améliorer la prise en charge de l'IVG en Aquitaine, l'ARS analysera de manière confidentielle et anonyme ces déclarations.

Après synthèse, l'ARS et le Réseau Périnat Aquitaine travailleront conjointement pour améliorer la qualité de cette prise en charge.

En fonction de la gravité, de la répétition des signalements, ...l'ARS pourra intervenir directement auprès des établissements/professionnels.

Comment?

Renvoyer cette fiche remplie au Point focal régional de l'ARS Aquitaine (qui réceptionne tous les signalements)



Ou par voie postale:

Agence Régionale de Santé d'Aquitaine Point Focal Régional 103 bis rue Belleville 33 063 BORDEAUX CEDEX

En cas de déclaration anonyme, préférer l'envoi par voie postale.

Dans ce cas aucun retour ne pourra être fait sur les mesures prises à l'issue du signalement.



FICHE DE DECLARATION A L'ARS





FICHE A ADRESSER DANS LES MEILLEURS DELAIS AU POINT FOCAL REGIONAL:

Plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires	© 05 57 01 47 90 @ ars33-alerte@ars.sante.fr □ 05 67 76 70 12	Ou par voie postale : Agence Régionale de Sante d'Aquitaine Point Focal Régional
Aquitaine	Acres Name of the Contract of	103 bis rue Belleville 33 063 BORDEAUX CEDEX

DATE ET HEURE DE LA DECLARATION:

Etes-vous la personne directement concernée par cet évènement ? Oui Non Si vous n'êtes pas la personne concernée, quel est votre lien avec elle ? Souhaitez-vous rester anonyme ? Oui Non Non Souhaitez-vous rester anonyme ?		
Souhaitez-vous rester anonyme ? Oui \(\subseteq \) Non \(\subseteq \)		
·		
·		
Si non, veuillez indiquer vos coordonnées pour que l'on puisse vous recontacter et vous faire part des suites données à votre déclaration.		
Nom – Prénom :		
Téléphone : Mail :		
SI VOUS ETES UN PROFESSIONNEL, VEUILLEZ INDIQUER		
Qualité / Fonction :		
Nom de la structure :		
Service(s) concerné(s) :		
Adresse :		
Code postal : Ville :		
DESCRIPTION DE LA PERSONNE CONCERNEE		
Tranche d'âge :		
Nombre de semaines :		
Il s'agit d'une IVG :		
 ☐ Médicamenteuse avec hospitalisation ☐ Médicamenteuse hors établissement de santé ☐ Aspiration chirurgicale sous anesthésie générale ☐ Aspiration chirurgicale sous anesthésie générale ☐ Aspiration chirurgicale sous anesthésie générale ☐ Medicamenteuse hors établissement de santé ☐ Aspiration chirurgicale sous anesthésie générale ☐ Aspiration chirurgicale sous anesthésie générale ☐ Medicamenteuse hors établissement de santé ☐ Medicamenteuse hors établissement de		
☐ Ne connaît pas le type de méthode Code postal du lieu de résidence de la personne concernée :		

NATURE DE L'EVENEMENT DECLARE ET DEROULEMENT DES FAITS		
Date et heure de l'évènement :		
Lieu de l'évènement :		
Code postal du lieu de l'évènement :		
Problème(s) vous pouvez cocher une ou plusieurs cases	Accueil: téléphonique, physique, administratif, soignant Accompagnement de l'équipe Choix de la méthode Choix du lieu Constitution du dossier Coordination des structures Délai de prise en charge Entretien médical Entretien psychosocial Maltraitance Organisation de l'établissement Prise en charge de complications Prise en charge de mineure Prise en charge financière Problème lié à l'échographie Refus de prise en charge Respect de l'anonymat Respect de la confidentialité Transport/éloignement géographique Autre:	
Décrivez nous le(s) problème(s) rencontré(s):		

Nous vous remercions de ces informations qui nous aideront à améliorer la prise en charge de l'Interruption Volontaire de Grossesse dans notre région.